

Communiqué de Presse

VILLE DE VICHY Pass'sport 2008 Un été sportif pour les 10 - 16 ans,

Comme chaque été, la Ville de Vichy offre aux jeunes de 10 à 16 ans, du 1^{er} juillet au 29 août, la possibilité de pratiquer ou de s'initier à l'activité sportive de leur choix, quel que soit leur niveau. Voile, canoë kayak, raft, trampoline, aviron, roller, tir à l'arc, VTT, badminton, beach-volley, tennis ou escalade... il y en a pour tous les goûts.

Les activités se déroulent au Parc Omnisports de Vichy, en bordure de l'Allier, de 9h à 12h et de 14h à 18h (tous les jours sauf les week-ends et jours fériés). Les jeunes sont pris en charge et encadrés tout au long de leurs activités par des moniteurs agréés.

Dès aujourd'hui, 8 avril, les dépliants « Pass'Sport 2008 » sont disponibles à l'accueil de la Mairie, à la Maison des Jeunes du Centre Omnisports, à l'Office de Tourisme et sont distribués cette semaine dans les établissements scolaires de Vichy.

Inscriptions

Les inscriptions au Pass'Sport 2008 se font pour 5 journées ou 5 demi-journées (matin ou après-midi) consécutives.

■ Du 21 avril au 6 juin 2008, les préinscriptions seront ouvertes sur le site internet de la ville (www.ville-vichy.fr/loisirs.htm).

■ Sur place, au Parc Omnisports :

- **Inscriptions prioritaires pour les habitants de Vichy, du 9 au 12 juin** : lundi 9 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mardi 10 juin de 14h à 17h; mercredi 11 juin de 11h à 16h ; jeudi 12 juin de 14h à 17h.
- **Pour les résidents extérieurs, du 16 au 19 juin** : lundi 16 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mardi 17 juin de 14h à 17h; mercredi 18 juin de 11h à 16h et jeudi 19 juin de 14h à 17h.
- **A partir du 1^{er} juillet** : à l'accueil du Pass'Sport, dans le hall de la Maison des Jeunes, de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 16h30 (sauf week-ends et jours fériés).

Pour toute inscription, se munir de la fiche d'inscription et de la fiche sanitaire de liaison dûment remplies (fournies sur place ou à téléchargeables sur www.ville-vichy.fr/loisirs.htm), de la feuille d'imposition 2006, d'une photo d'identité récente et du test de natation, obligatoire pour la pratique des activités nautiques (le test peut être passé au Stade aquatique de Vichy Val d'Allier : 04 70 96 57 64).

Le tarif d'inscription est calculé sur la base de la feuille d'imposition 2006 (selon les directives de la Caisse d'Allocations Familiales). Le tarif maximum sera appliqué en cas de non présentation de l'avis d'imposition 2006 soit :

Pass'Sport "individuel" :

- 60 € pour 5 journées consécutives
- 30 € pour 5 demi-journées consécutives

Pass'Sport "Groupe" (12 personnes): par personne :

- 22 € pour la journée
- 82 € pour la semaine

(Tarifs soumis à l'approbation du Conseil municipal, le 11 avril).

Pour tout renseignement, le public peut contacter le Parc Omnisports :

Tel : 04 70 59 51 00 - Email : sports@ville-vichy.fr

Contact presse : Mairie de Vichy - Direction de la communication : 04 70 30 17 02